

**Durée**

560 heures dont  
70 heures de stage  
et 16 sessions  
de 5 jours

**Dates**

de octobre 2008  
à juin 2010

**Coût**

6 850 euros  
+ 150 euros de  
frais d'inscription

**Lieu**

Angers

## La médiation familiale (Diplôme d'état de Médiateur familial)

Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession de spécialisation s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

La médiation familiale, introduite dans le Code Civil –article 373-2-7-10 par la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation.

**Conditions d'admission**

- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du livre 4 du code de la santé publique,
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur,
- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

**Orientations pédagogiques**

Le regroupement de nos différents centres de formation à travers ce projet permet de réunir les réseaux déjà existants des différents métiers du travail social. Le médiateur familial se trouve au carrefour du droit, de la psychologie et du social. Le projet pédagogique s'inscrit dans un esprit de coformation entre centres de formation et services de médiation familiale.

Cette orientation majeure nous a amenés à inclure dans le dispositif de formation des temps de découverte du champ professionnel. À chaque regroupement, des temps « terrain » sont proposés et visent à placer le stagiaire dans un processus d'intégration et de production de savoirs lui permettant de tenir une posture spécifique à sa future fonction de médiateur.

**Contenu**

Voir plaquette spécifique

**Diplôme**

Diplôme d'état de Médiateur familial